

L'entretien est un point important dans la prévention des accidents. L'ordre et la propreté peuvent jouer, dans l'accomplissement d'une tâche, un rôle encore plus important que n'importe quel facteur visant à diminuer les accidents.

Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place

Dans les locaux :

- Assurer un bon état d'entretien des locaux
- Le plan de travail doit être en ordre et rangé
- Le matériel utilisé doit être en bon état et nettoyé
- Gestion des déchets (poubelles spécifiques pour le papier, les piles, les cartouches imprimantes)
- Veiller à ce que les câbles ne gêne pas le passage

Chez les clients :

- Respecter la zone attribuée (périmètre de la prestation) : maintien de l'ordre et de la propreté de la zone dans l'état initial
- Avertir le donneur d'ordre si l'ordre et la propreté de l'état initial ne permettent pas de réaliser la prestation dans des conditions de sécurité satisfaisantes
- Ranger le matériel et l'outillage à un endroit autorisé par le donneur d'ordre
- Maintenir les espaces de circulation dégagés (Rangement des rallonges électriques, de l'outillage) pendant et après la prestation
- Ne pas encombrer les ouvertures, issues de secours, accès au matériel de lutte contre l'incendie, les escaliers, ascenseurs...

L'ordre et la propreté sont des facteurs pour :

- Diminution du risque d'accident
- Réduire les couts
- Augmenter la production
- Conserver durablement le matériel
- Economie de temps
- Amélioration du moral du personnel

Le 19/12/2014
La direction
D. RIEDWEG

